

> Président

Barberey St Sulpice, le 5 juin 2025

**Chambre syndicale des  
Artisans et des Petites  
Entreprises du  
Bâtiment de l'Aube**

14 rue Amédée Bollée  
10600 BARBEREY ST  
SULPICE

03.25.76.27.80  
accueil@capeb10.fr  
www.capeb.fr/aube

**Préfecture de l'Aube**  
**Monsieur Pascal COURTADE**  
**Préfet de l'Aube**  
Rue Pierre Labonde  
BP 372  
10 025 TROYES CEDEX

**OBJET >** suspension du dispositif MaPrimeRénov'  
**Référence >** 2025-AB-06-001

Membre de



Monsieur le Préfet,

C'est avec une profonde indignation que je vous écris aujourd'hui, au nom des entreprises artisanales du bâtiment de l'Aube que représente la CAPEB.

**L'annonce du ministre Eric Lombard d'une suspension de MaPrimeRénov' à compter du 1er juillet 2025, et ce sans préavis suffisant, est un véritable coup de poignard pour les entreprises concernées, dans un contexte déjà particulièrement tendu pour notre secteur.**

Alors que le gouvernement prétend vouloir accélérer la rénovation énergétique des logements, cette décision envoie un signal catastrophique : l'État lui-même rompt la confiance qu'il avait cherché à instaurer auprès des entreprises et des particuliers. Ce nouveau revirement fait écho à l'instabilité politique nationale, couplée à une instabilité internationale qui déstabilise tous les pans de l'activité économique depuis plusieurs années.

Depuis le lancement de MaPrimeRénov', nous avons vu défiler plus de 30 modifications de règles, de critères, de plafonds ou de conditions d'éligibilité. À chaque fois, nous avons dû nous adapter dans l'urgence, au prix d'efforts considérables. Nos collègues sont usés de devoir en permanence vivre dans l'incertitude des évolutions réglementaires de MPR et surtout les clients sont perdus, désabusés et ne savent plus à quelle énergie se vouer, quels travaux entreprendre et à quelles aides prétendre !

**La politique du logement est depuis plusieurs années d'un amateurisme affligeant ! Ces indécisions provoquent une désorganisation permanente de notre secteur, sans parler des gabegie d'argent et des fraudes massives !**

Ce n'est pas faute d'avoir prévenu ! La CAPEB n'a eu de cesse d'alerter le Gouvernement sur un dispositif inadapté, bien trop lourd administrativement, provoquant un embouteillage des demandes, des retards de paiement nuisant à la trésorerie de nos entreprises, sans pour autant limiter la fraude et le détournement de l'argent public qui n'a jamais été aussi important, notamment depuis l'arrivée de nombreux MAR « exotiques » qui devaient pourtant garantir le bon fonctionnement du dispositif.

Aujourd'hui, cette suspension brutale, couplée à l'épuisement anticipé des budgets de l'ANAH locale, va avoir des effets dramatiques :

- Annulation de centaines de chantiers en cours ou prévus ;
- Menaces graves et immédiates sur nos trésoreries ;
- Menaces importantes sur l'emploi dans les entreprises qualifiées RGE ;
- Perte de confiance généralisée des ménages et des entreprises dans la parole publique ;
- Blocage des investissements en rénovation énergétique ;
- Et finalement une aggravation de la crise de l'activité du secteur du BTP.

Aussi, nous exigeons que soient prises immédiatement les décisions suivantes :

- **Maintien du dispositif MaPrimeRénov' sans suspension pendant l'été**, le temps de garantir une transition maîtrisée.
- **Sécurisation des dossiers en cours**, y compris pour les devis déjà signés.
- **Refonte en profondeur du dispositif** autour de principes cohérents, pour une aide simple, lisible et universelle :
  - un **crédit d'impôt accessible à tous**, à déclenchement immédiat, avec un montant forfaitaire par geste ;
  - mettre en place un **parcours de rénovation pluriannuel**, fondé sur des mono-gestes successifs et une bonification finale.
- **Toute évolution de ce dispositif devra se faire selon un principe simple : arrêtons de complexifier administrativement l'accès aux aides en pensant faire fuire les sociétés malveillantes !** Force est de constater qu'elles savent toujours s'adapter à ces contraintes, au contraire des entreprises artisanales, implantées localement, qui sont de plus en plus exclues de ce marché !
- **Stabilité des règles, au minimum sur 3 ans**, pour permettre aux entreprises d'investir sereinement.

**Les artisans du BTP de l'Aube ne sont ni des profiteurs, ni des intermédiaires financiers : ce sont des acteurs de terrain qui œuvrent à la rénovation des logements, à la transition écologique et à l'économie locale. Ils méritent respect, clarté et stabilité.**

Nous comptons sur vous pour porter fermement cette voix auprès des autorités nationales compétentes et exiger un changement immédiat de cap, à la hauteur des enjeux humains, économiques et climatiques.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.



Le Président  
Anthony BERTOLO